

**Direction de la culture, des sports, des loisirs,
des parcs et du développement social**

Division de la culture et des bibliothèques

201, avenue Laurier Est, bureau 650
Montréal (Québec) H2T 3E6

APPEL DE PROJETS

ŒUVRE D'ART ÉPHÉMÈRE

Contexte

Cet appel de projets se situe dans le contexte du Plan d'action culturel 2015-2017, dans lequel l'arrondissement souhaite, entre autres :

- saisir des occasions d'intégrer des interventions artistiques sur le domaine public
- poser des actions qui favorisent la rétention des artistes sur son territoire
- viser la revitalisation urbaine par les arts
- faire appel à la communauté créative pour oser l'audace et la qualité
- encourager la médiation culturelle comme moyen de former et d'engager les citoyens dans la culture
- montrer un souci du développement durable

En 2014, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a développé un premier projet d'œuvre d'art éphémère sur un arbre destiné à être abattu au parc La Fontaine. Suite à cette expérience positive, l'arrondissement veut poursuivre l'initiative pour récupérer deux autres arbres dans l'est du Plateau.

Préambule

Le parc des Compagnons-de-Saint-Laurent est un lieu achalandé et très animé, situé sur une artère commerciale importante (avenue du Mont-Royal) et près d'un aréna et d'une école secondaire. Le mur au coin nord-est du parc, près des deux arbres à revitaliser arbore une murale historique ayant pour thème les droits et libertés des personnes.

Description du projet

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal lance un appel aux artistes locaux afin de créer une œuvre d'art in situ, tout en donnant une deuxième vie à deux arbres du parc des Compagnons-de-Saint-Laurent.

L'œuvre, créée à partir de deux peupliers morts, offrira une expérience qui sera en cohérence avec le parc et ses alentours. Les deux arbres devront former une seule œuvre ou du moins, se faire écho.

Les artistes qui le désirent peuvent soumettre un projet qui implique la participation citoyenne dans la réalisation de l'œuvre.

Les propositions artistiques doivent inclure des activités de médiation auprès des citoyens.

Objectifs

- La création d'une œuvre d'art éphémère
- L'embellissement de l'espace public
- La mise en valeur du talent des artistes locaux
- Une contribution au développement durable
- Une action pour la revitalisation du secteur Plateau Est

Parmi l'ensemble des projets soumis, seront privilégiés ceux qui comportent les valeurs énoncées dans le plan d'action culturel, à savoir : la créativité, le local, la participation des citoyens, la médiation, l'inclusion sociale et l'écoresponsabilité.

Budget

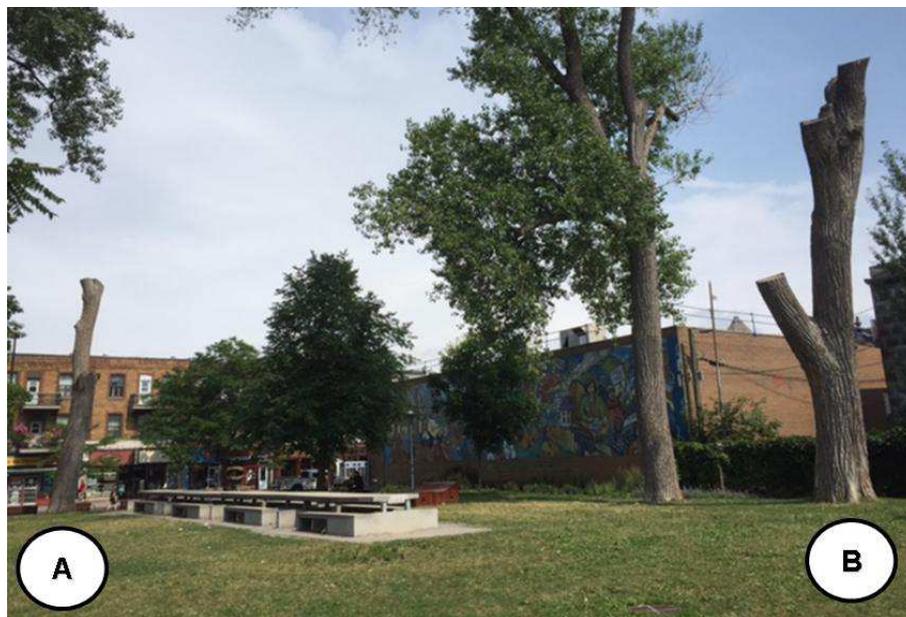
- Un maximum de 20 000 \$, taxes incluses est alloué pour l'ensemble du projet.

Échéancier

- L'œuvre doit être terminée le 16 juin 2017 au plus tard.

Caractéristiques spécifiques des arbres

- Deux peupliers (bois très tendre), morts à l'été 2015
- Situés dans le parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, coin nord-est
- L'un, près de la rue (A), l'autre un peu en retrait (B) (voir la photo ci-dessous)
- Encore ancrés dans le sol, ils mesurent environ 7 à 10 mètres de hauteur avec des sections d'embranchements.
- Ils peuvent être rabattus au besoin par le personnel de l'arrondissement.
- L'arbre le plus près de la rue présente un diamètre de 96 cm; le deuxième, plus en retrait est de 126 cm de diamètre.



Votre dossier doit comprendre

- Une courte description de l'œuvre proposée (100 mots)
- Un croquis de l'œuvre projetée
- Une sélection de 4-5 photos de vos œuvres antérieures (des photos numériques en format jpg, 1 mo maximum chacune)
- Un portfolio
- Un budget
- Un échéancier de réalisation
- Un lien vers votre site Internet le cas échéant

Critères d'évaluation

Les projets seront évalués selon la grille suivante :

Présentation du dossier	<ul style="list-style-type: none">▪ Compréhension du mandat et des objectifs du projet (5 %)▪ Présentation et évaluation générale du dossier (5 %)	10 %
Projet	<ul style="list-style-type: none">▪ Qualité artistique (25 %)▪ Création novatrice – originalité (25 %)	50 %
Impact	<ul style="list-style-type: none">▪ Intégration du projet à l'environnement du parc des Compagnons-de-Saint-Laurent (5 %)▪ Activités de médiation culturelle (5 %)	10 %
Organisme ou Artiste	<ul style="list-style-type: none">▪ Expérience et expertise de l'artiste/artisan à la création d'œuvres semblables (5 %)▪ Capacité de production et échéancier (5 %)	10 %
Budget	<ul style="list-style-type: none">▪ Montage financier réaliste quant à la conception et la réalisation de l'œuvre éphémère, de même que des activités de médiation (20 %)	20 %

Évaluation des projets

Le comité de sélection choisira l'artiste en fonction de la qualité et de l'originalité de son projet. Les dossiers ne seront pas retournés. Le choix est sans appel.

Le comité de sélection sera composé de cinq (5) personnes :

- deux représentants de la Division de la culture et des bibliothèques
- un agent de projets - promotion et événements spéciaux
- un élu
- un représentant d'un organisme culturel ou artistique du milieu

Date limite et modalités de dépôt

- Au plus tard le 29 janvier 2017
- Les dossiers complets doivent être transmis uniquement par courriel à l'adresse suivante :

developpementculturel.pmr@ville.montreal.qc.ca

Délai de réponse

La décision sera communiquée dans un délai maximal de six (6) semaines suivant la date limite de dépôt des demandes.

Renseignements

Anik April
Agente de développement culturel
514 872-9869
anik.april@ville.montreal.qc.ca

